

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales — II Prières des Quarante-Heures. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Aux prières. — V Correspondance romaine. — VI Lettres épiscopales au sujet du Congrès eucharistique. — VII Mère Filia trault.

AU PRONE

Le dimanche, 17 juillet

On annonce :

La fête de saint Jacques.

Dans la cathédrale de Montréal, la solennité anticipée de sainte Anne.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 17 juillet

Octave de la Dédicace des églises, *double* ; mém. du 9e dim. et de saint Denis préface de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — *Dans les églises consacrées*, aux IIes vêpres, mém. 1o de saint Camille, 2o du dim, (3o de saint Alexis, 4o des Ss Symphorose et fils Mm. ; *dans les églises non consacrées*, I vêpres de saint Camille, (hymne *Iste.. supremos*) ; mém. 1o de l'Oct de la Dédic. ; 2o du dim. 3o de saint Alexis, 4o des Ss. Symphorose et fils Mm.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 24 juillet

Dans quelques églises paroissiales on anticipe au 24 la solennité de sainte Anne, afin de faire celle du titulaire le 31.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 19 juillet, saint Vincent de Paul (Montréal et île Jésus) ; du 20 juillet, sainte Marguerite (Lac Masson).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 18 juillet saint Camille (Farrelton) ; du 24 saint Déclan (Darling).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 22 juillet sainte Marie-Madeleine; du 23 juillet, saint Liboire du 28 juillet saint Nazaire.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine (Cap).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 18 juillet, saint Camille Cookshire; du 21 juillet sainte, Praxèle (Bromptonville).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 18 juillet, saint Frédéric (Drummondville); du 24 juillet, sainte Christine.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 22 juillet, sainte Marie-Madeleine Rigaud; du 29 juillet, sainte Marthe.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 28 juillet, saint Nazaire (Lac Barrière).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 29 juillet, sainte Béatrice. J. S.

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI,	20	JUILLET	—	Saint-Lin.
VENDREDI,	22	"	—	Noviciat des Pères Rédemptoristes.
DIMANCHE,	24	"	—	Notre-Dame-du-Bon-Secours
MARDI,	26	"	—	Hospice Saint-Joseph, rue Cathédrale

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommé :

M. l'abbé J.-A. Piette, curé de Saint-Stanislas à Montréal;

M. l'abbé J.-A. Foucher, curé de Villeray;

M. l'abbé J.-E. Prevost, curé du Très-Saint-Sacrement, à Dominion Park;

M. l'abbé G. Chartier, aumônier de la Maison-Mère des Sœurs des S. S. N. N. de Jésus et de Marie;

M. l'abbé A. Perreault, vicaire à Saint-Anselme, à Montréal;

M. l'abbé E. Gohier, vicaire à Varennes;

M. l'abbé J. Forget, vicaire à Saint-Jérôme;

AUX PRIÈRES

Mgr J.-C.-K. Laflamme, ancien recteur de l'Université Laval, décédé à Québec;

M. l'abbé Jos.-M. Deschênes, curé de Sainte-Marie Salomé, décédé à Joliette.



E me
la
Cl
70 ans, se f
une crise d'
les 24 heure
qu'à sa dern
avait été no
grégorien; r
était la fond

— Cette r
but, mais l'o
dacteurs per
des ouvrages
trois section
et la section
du clergé fra
des articles c
ont eu le plu
les manuels c
fournissant
de la conda
français. No
te, mais on f
trop rigide e
ment du coté
ordinairement
veut interpr
mêlé à leur j

— Cette
particulière:

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, juin 1910.



Le monde ecclésiastique vient de faire une perte dans la personne de Mgr Perriot, directeur de l'*Ami du Clergé* et protonotaire apostolique. Ce prélat, âgé de 70 ans, se portait admirablement bien quand, le 25 mai 1910, une crise d'urémie occasionnée par le diabète l'a emporté dans les 24 heures, sans douleur, sans souffrance et lui laissant jusqu'à sa dernière minute sa parfaite connaissance. Mgr Perriot avait été nommé membre de la commission pour le chant grégorien ; mais ce qui avait le plus contribué à sa réputation était la fondation et la direction de la revue l'*Ami du Clergé*.

— Cette revue, non seulement répondait parfaitement à son but, mais l'orthodoxie rigoureuse de son directeur et de ses rédacteurs permettait à tous de la lire, comme dit saint Jérôme des ouvrages de saint Hilaire, *inoffenso pede*. Divisée en trois sections : la section doctrinale, la section de jurisprudence et la section de prédication, elle s'adaptait aux multiples besoins du clergé français. Elle cherchait à en relever le niveau par des articles de plus longue haleine portant sur des prélats qui ont eu le plus d'influence sur le cours des idées. Ses articles sur les manuels condamnés étaient, à ce point de vue, remarquables, fournissant une base sûre aux prêtres, et donnant les motifs de la condamnation infligée à ces ouvrages par les évêques français. Non seulement l'orthodoxie de la revue était parfaite, mais on pourrait même dire qu'elle était parfois un peu trop rigide et les solutions qu'elle donnait penchait ordinairement du côté de la loi avec une pointe d'exagération. Il en est ordinairement ainsi quand on écrit loin de Rome, et qu'on veut interpréter à distance des textes de droit sans avoir été mêlé à leur préparation.

— Cette revue avait mis à l'ordre du jour une rubrique particulière : elle recevait des doutes que lui soumettaient ses

lecteurs, et y répondait, parfois assez longuement, faisant comme un petit traité sur la question. Ces questions n'étaient pas ce que l'on peut appeler une ficelle de métier, elles étaient réelles, venaient de tous les pays du monde, portaient sur toutes sortes de sujets depuis la casuistique jusqu'à la théologie mystique la plus relevée, en passant à travers toutes les ramifications du droit. La revue est dans sa 32ème année, et s'il faut déplorer la mort de son directeur, il y a lieu de croire que du haut du ciel — car c'était un saint et digne prêtre — il continuera à veiller sur son œuvre et à promouvoir son développement pour le plus grand bien du clergé.

* * *

— Les causes de saints venues d'Amérique ne sont pas en grand nombre à la Congrégation des Rites. Le Canada, nos lecteurs le savent, en a cinq en cour de Rome. Les Etats-Unis, malgré leur grande population, n'en ont que juste le même nombre, et, c'est à remarquer, ce sont toutes des causes de personnes liées à Dieu par les vœux de religion. Voici la liste de ces causes.

Magin Català, frère mineur, mort en 1830. La curie de San Francisco a fait le procès de l'Ordinaire, qui a été ouvert à Rome le 25 juin 1885.

François Sexelos, prêtre profès de la Congrégation du Saint-Rédempteur, mort en 1867. Son procès fait à la Nouvelle-Orléans et à Baltimore a été ouvert à Rome le 7 mars 1903.

Félix de Andreis, prêtre de la Mission, mort en 1820. Son procès a été fait à Saint-Louis et ouvert à Rome le 14 février 1908.

Jean Népomucène Newman, de la Congrégation du Saint-Rédempteur, mort en 1860, évêque de Philadelphie. Le 28 juin 1905 la Congrégation des Rites a admis la validité de tous les procès apostoliques faits sur cette cause, qui se trouve maintenant au moment d'obtenir les trois congrégations sur l'héroïcité des vertus.

Reste la cinquième, la cause de la Vén. Rose-Philippine,

Duchesne, r
toute sa vie
mission d'int
1909.

C'est une
s'ouvrir sur
parfum de s
août 1749, R
refusa de se
Visitation. F
vents, et voy
de cette mes
nom de cette

En 1801, l
tère de la Vi
avec quelque
Bienheureux
charmée de l
demande, le
sous le patro
qui devint u
fait son novi
envoyée à Pa
après à Saint
sa congrégat
firmités et d
caire-généra
et de répanc
belles qualit
la prière qui
remarquable
évangélisait,
qui prie tou

— Sa dévo
du purgatoir
tous à la con

Duchesne, religieuse du Sacré-Cœur, qui a passé presque toute sa vie dans le diocèse de Saint-Louis et dont la commission d'introduction de cause a été signée le 9 décembre 1909.

C'est une fleur de la France qui est venue se développer et s'ouvrir sur les plages d'Amérique qu'elle a embaumée du parfum de ses vertus. Née dans le diocèse de Grenoble le 29 août 1749, Rose-Philippine, après une jeunesse pieuse et sage, refusa de se marier et en 1787 entra dans le monastère de la Visitation. En 1789 la Révolution ouvrit les portes des couvents, et voyant que les religieuses ne voulaient point profiter de cette mesure pour rentrer dans le monde, elle les força, au nom de cette même liberté, à rentrer chez elles.

En 1801, Rose-Philippine, racheta de ses deniers le monastère de la Visitation d'où elle avait été chassée et s'y réunit avec quelques-unes de ses anciennes compagnes. En 1804, la Bienheureuse Barat passant à Grenoble vit ces religieuses, fut charmée de leur genre de vie et non seulement, accueillant leur demande, les admit dans l'Institut qu'elle venait de fonder sous le patronage du Sacré-Cœur, mais prit aussi leur maison qui devint une des résidences du nouvel Institut. Après avoir fait son noviciat et émis ses premiers vœux, Rose-Philippine fut envoyée à Paris comme secrétaire de la Mère Générale, puis peu, après à Saint-Louis aux Etats-Unis pour fonder des maisons de sa congrégation. C'était en 1818. En 1840, en raison de ses infirmités et de son grand âge, elle se démit de sa charge de vicairer-générale, mais ne cessa point de s'occuper de son Institut et de répandre la connaissance de Notre-Seigneur. Parmi les belles qualités dont Dieu avait orné son âme, il faut compter la prière qui était chez elle continuelle. Cela était tellement remarquable que même les sauvages du Potowatowish, qu'elle évangélisait, ne la désignaient que sous le nom de *la femme qui prie toujours*.

— Sa dévotion embrassait tout. Les anges, les saints, les âmes du purgatoire étaient l'objet de ses prières ; elle les intéressait tous à la conversion des pécheurs. Elle mourut le 18 novembre

1852, âgée de plus de 103 ans, après avoir reçu les derniers sacrements, et en prononçant les doux noms de Jésus, Marie, Joseph. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de peuple. En 1855 on mit son corps dans un endroit plus convenable. On en fit une autre invention en 1876, puis en 1896, et quand on ouvrit pour la troisième fois le cercueil qui contenait ses restes, on le trouva rempli d'une eau qui guérit plusieurs malades.

— Mère Philippine Duchesne est maintenant vénérable, et sa cause marchera rapidement. Elle est dans la catégorie spéciale des saints personnages à qui Dieu a concédé une longue vie. Les saints centenaires ne sont pas nombreux dans la sainte Eglise : saint Agathon I, pape, saint Romuald sont les plus connus. Rose-Philippine viendra bientôt, nous l'espérons, en accroître le phalange.

* * *

— Le Souverain Pontife, prenant occasion du centenaire de saint Charles Borromée archevêque de Milan (canonisé le 1 novembre 1610) vient de publier à la date du 26 mai 1910 l'encyclique *Editae saepe Dei*. Cette constitution n'est point une œuvre isolée dans le bullaire de Pie X, elle se relie à celles qu'il a déjà écrites, et est au fond une confirmation de l'encyclique *Pascendi*, un rappel à tous pour que les prescriptions en soient mieux observées et que les peuples chrétiens soient préservés de l'erreur du modernisme. Toute la substance de l'encyclique tient dans cette double proposition. Dieu a donné saint Charles Borromée à l'Église pour mettre en vigueur les prescriptions du Concile de Trente et s'opposer au fléau de l'hérésie qui venait de naître et menaçait la haute Italie. Actuellement des novateurs veulent réformer foi et discipline, ils ne dressent pas, comme les anciens réformateurs, leur *credo* contre celui de l'Église, mais ils se glissent parmi ses fils et tentent d'infiltrer leurs erreurs dans les veines mêmes de cette Église. De cette double proposition résulte le devoir pour les catholiques de s'opposer d'une façon parfaitement efficace aux erreurs dénoncées sous le nom global de modernisme.

— Comme que et a pour tre laquelle a de prime aboi grand étonne sont élevés er verain Pontif Réforme, des l'avait embras gne contre le mer le peupl maçonnerie e que le Chance à une interpel nes, puis décl *Romano*, le p mandis ni leur devait deman tion au peupl

— On se pe boucliers que italiens, surpr falsification d gations protes a éveillé à un : *bilis hic Dei* de tant de fiel de la religion tendre de lui Ces réformés, e ce, étaient des de stigmatiser infâme d'apost d'aujourd'hui, tion à la foi re qui les y ont

— Comme on le voit, cette encyclique est nettement dogmatique et a pour but de renforcer la constitution *Pascendi*, contre laquelle aucun gouvernement n'avait réclamé. Il semblait de prime abord que celle-ci dut avoir le même sort, mais au grand étonnement de tous, des murmures, confus d'abord, se sont élevés en Allemagne, puis se précisant, ont accusé le Souverain Pontife d'avoir dans ce document mal parlé de la Réforme, des princes allemands et du peuple allemand qui l'avait embrassée. Bref ce fut le commencement d'une campagne contre le Souverain Pontife coupable d'avoir voulu diffamer le peuple allemand. Les différents journaux liés à la maçonnerie entrèrent en lice, et la pression fut tellement vive que le Chancelier allemand fut obligé de répondre à la Diète à une interpellation. Il se fit l'écho des protestations luthériennes, puis déclara que, d'après un communiqué de *l'Osservatore Romano*, le pape n'avait point eu la pensée d'offenser les allemands ni leurs princes. Toutefois, son ambassadeur à Rome devait demander des explications officielles donnant satisfaction au peuple allemand.

— On se perd en conjectures sur le motif de cette levée de boucliers que rien ne justifiait, à tel point que les journaux italiens, surpris de cette attitude, ont cru d'abord à une habile falsification de l'encyclique, qui aurait servi de thème aux divagations protestantes. Et en effet, quant on lit le passage qui a éveillé à un si haut degré les susceptibilités tudesques—*Mirabilis hic Dei providentis influxus*—on ne peut s'apercevoir de tant de fiel qui y aurait été renfermé. Le pape est le chef de la religion catholique ; on ne pouvait raisonnablement prétendre de lui qu'il approuvât la Réforme et les réformateurs. Ces réformés, avant de revêtir ce nouvel aspect de leur croyance, étaient des catholiques et l'Église avait le droit et le devoir de stigmatiser leur conduite et de les frapper de la tâche infâme d'apostat et de renégat. Quelque soient les réformés d'aujourd'hui, leur origine est honteuse, car elle est une infraction à la foi reçue au saint baptême. Si on songe aux motifs qui les y ont conduits, l'appât des biens ecclésiastiques, une

morale sinon justifiant au moins excusant les pires licences en furent les unique causes. Le Chancelier allemand se plaignait que la parole pontificale pouvait mettre en péril la paix religieuse en Allemagne ; mais si son argument porte, comment ne doit-on pas qualifier la conduite des princes allemands qui, au moment de la Réforme, n'ont pas hésité à briser cette paix religieuse en forçant leurs peuples à embrasser l'hérésie ?

— Au fond, cette querelle d'allemands n'est qu'un épisode de la grande lutte de tous les âges et de tous les peuples de l'erreur contre la vérité. On oublie volontairement que la première ne peut avoir les droits de la seconde, et c'est précisément l'erreur des libéraux de vouloir mettre sur le même pied les ténèbres et la lumière, le vice et la vertu, la fausseté et la vérité. Or le pape devait la vérité aux Allemands, le centenaire de saint Charles Borromée était une bonne occasion de la leur rappeler, et si saint Paul prêchait *opportune et importune*, le pape Pie X avait bien le droit de prêcher *opportune*.

— Mais on se demandera encore pourquoi cette levée de boucliers, car elle ne sort pas de l'encyclique pontificale ; elle a dû être motivée par une chose, un fait un désir, un besoin qui nous échappe ? Il faut d'abord remarquer que la levée de boucliers est générale. En France, malgré des apparences de détente, la persécution va recommencer plus vive, car l'union des radicaux et des socialistes ne peut avoir d'autre ciment que la haine de l'Eglise et sa destruction. L'Espagne commence l'étape d'apostasie qu'a déjà parcourue la France ; le Concordat est virtuellement déchiré par M. Canalejas, qui, pour ne pas s'exposer à des représentations diplomatiques, déclare qu'il n'en est rien et détourne le sens des mots de leur signification étymologique et logique. Le Portugal ne tient qu'à un fil, la république s'approche et elle sera essentiellement anticléricale. Restait l'Allemagne, qui n'entrait pas encore dans ce concert des peuples contre Dieu et son Christ ; il fallait lui donner sa place, aiguiser contre le vicaire du Christ la vieille haine protestante et conduire les troupes luthériennes à l'assaut du roc de l'Eglise. C'est maintenant fait.

Et bien qu'il y ait une question politique au fond, le pape allemand est catholique et conservateur. Un certain nombre de catholiques, toujours selon la tradition simple était de régner, de te centre catholique l'occasion de doucement le phrase ne re trouver le j Réforme, il le peuple al digne de tou testants pou devenu l'ins comme on l'à l'origine de qui semblait pape, s'est tr moins haute allemande. S tre entre le l

Il ne faut La question lui a toujours litique. C'est persécutaient et actuelleme sectaire tend sur le côté p la complète e l'examinant ses amis pou

Et bien qu'on se serve de l'encyclique, il y a un motif politique au fond de la cause de cette tempête. Le centre allemand est catholique et est, au moins momentanément, allié aux conservateurs qui sont protestants. Cette union formait sur un certain nombre de questions une majorité qui n'était pas toujours selon le gré et le désir du chancelier. Le plus simple était donc, suivant l'ancienne devise, de diviser pour régner, de tenter de séparer les conservateurs protestants du centre catholique. L'encyclique pontificale parut devoir offrir l'occasion cherchée. En subtilisant un peu, en sollicitant doucement les textes, en tablant sur les intentions quand la phrase ne rendait pas le sens qu'on lui demandait, on crut trouver le joint. Le pape avait mal parlé des origines de la Réforme, il avait stigmatiser les princes qui l'avaient appuyée, le peuple allemand qui l'avait embrassée ; c'était un crime digne de tous les supplices. Et comment les conservateurs protestants pouvaient-ils désormais s'allier avec le centre qui était devenu l'insulteur du peuple allemand ? C'est ainsi que, comme on l'a fait observer, la question nettement religieuse à l'origine devint une question politique et qu'une controverse qui semblait devoir se ramener uniquement à Luther et au pape, s'est trouvée à l'improviste transportée dans les sphères moins hautes, mais certainement plus bruyantes, de la politique allemande. Sur le dos du pape se traitait une question à débattre entre le Parlement et la monarchie prussienne.

Il ne faut point s'étonner de cette déviation des courants. La question religieuse a rarement été traitée comme telle et on lui a toujours ou presque toujours fait revêtir un manteau politique. C'est au point de vue politique que les empereurs païens, persécutaient les chrétiens à cause de leurs opinions religieuses et actuellement si le gouvernement français suit sa politique sectaire tendant à déchristianiser la France, c'est en tablant sur le côté politique qu'il veut donner à l'affaire. Il affirme la complète et absolue liberté de conscience, et en pratique, l'examinant sous le point de vue politique, ne la laisse qu'à ses amis pour mieux écraser la religion chrétienne.

Les gouvernements n'osent pas encore faire la guerre à Dieu d'une manière directe et à visage découvert ; ils l'attaquent d'une façon détournée, oblique, sournoise, protestant de leurs bonnes intentions et de leur respect pour la liberté de conscience, mais ces protestations voilent mal leurs desseins. Ils veulent détruire l'Eglise, ruiner son influence, arracher la foi du cœur de ces fidèles. Quant à la question de l'encyclique, la chose est si claire que la campagne continue après l'échange d'explications qui a eu lieu entre la Secrétairerie d'Etat et le chancelier de Prusse et aurait dû enterrer le débat. La conclusion est qu'on va donner une nouvelle impulsion au *Loss von Rome* : séparons-nous de Rome.

Le pape caractérise, dans sa constitution, l'époque du luthéranisme, calvinisme et autres sectes voisines, d'un seul mot : " Profitant, dit-il, de l'état dans lequel se trouvait alors l'Europe, ils ont commencé contre l'Eglise un genre de combat qui réunissait en lui tous les autres dont l'Eglise était sortie invincible, d'abord les persécutions des premiers siècles, ensuite les hérésies qui ont déchiré son sein, et enfin, sous prétexte de revendiquer les droits sacrés de la liberté, cette perversion des mœurs et de la discipline à laquelle on n'était pas arrivé dans le plus mauvais temps du moyen-âge. " Comme c'est vrai !

DON ALESSANDRO.

LETTRES EPISCOPALES

AU SUJET DU CONGRES EUCHARISTIQUE

NOS lecteurs se rappellent sans doute que nous avons publié déjà un grand nombre de ces lettres. Quelques semaines à peine nous séparent de septembre et du Congrès, et nous ne pourrions probablement pas reproduire ici, complète, toute cette intéressante correspondance. Qu'il nous soit permis, de signaler pourtant, en les résumant tout au moins, les lettres de Mgr Blanche et de Mgr Routhier.

Mgr B
Golfe Sai
clergé et
Sa Granc
tiques et
des mer
Puis, elle
pour cett
vait être
ciale et ir
ville de 4
catholiqu
nombre e
rité de ses
rique du

Mgr le
que ensui
effets qu'
l'honneur
solennelle
sera le tr
comme R
résultats,
davantag
au Canad

" Si sur
l'évêque r
pas possi
prenons p
nous voye
chants, les
de notre f

(1) Avec

* * *

Mgr Blanche, évêque de Secca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, à la date du 19 mars, adressait à son clergé et à son peuple une lettre pastorale bien significative. Sa Grandeur rappelle d'abord l'origine des Congrès Eucharistiques et elle énumère les villes qui jusqu'ici ont été témoin des merveilles qu'apportent de si solennelles manifestations. Puis, elle se félicite que le Canada et Montréal aient été choisis pour cette année. " Le lieu — écrit Mgr Blanche — ne pouvait être mieux choisi. Montréal est la métropole commerciale et industrielle et surtout religieuse du Canada. C'est une ville de 450,000 (1) âmes, une des plus anciennes et des plus catholiques du continent américain, celle enfin qui par le nombre et la beauté de ses édifices, comme aussi par la prospérité de ses œuvres, a mérité d'être appelée la Rome de l'Amérique du Nord. "

Mgr le Vicaire Apostolique du Golfe Saint-Laurent explique ensuite à ses fidèles le but des Congrès et les salutaires effets qu'on est en droit d'attendre de celui de Montréal pour l'honneur de l'Eucharistie et le bien du pays. La procession solennelle du dimanche 11 septembre—estime Monseigneur— sera le triomphe du Dieu de l'Eucharistie, sa reconnaissance comme Roi par tout un peuple qui l'acclamera. Entre autres résultats, et le premier de tous, le Congrès de Montréal fera davantage aimer l'Eucharistie et les dévotions eucharistiques au Canada. Il faut, déclare Monseigneur, tous nous en réjouir.

" Si sur notre " côte " nous avions de la fortune ", continue l'évêque missionnaire, il demanderait des souscriptions. Il n'est pas possible pour lui d'y songer, et de Montréal nous le comprenons parfaitement. Aussi n'est-ce pas sans émotion que nous voyons le vénérable prélat solliciter, en des termes touchants, les meilleures prières de ses ouailles pour le succès de de notre futur Congrès.

(1) Avec les récentes annexions, nous dépassons 600,000 !

Mgr Blanche termine, en effet, sa très belle lettre, par un dispositif qui règle, pour le Vicariat dont il a la charge, les exercices et prières à faire ou à réciter par les fidèles ou par le clergé de mars à septembre.

Les prières des âmes héroïques sont plus précieuses que tous les trésors. Nous comptons que celles de nos frères de la "côte" nous seront d'un puissant secours ; car Dieu se plaît à exaucer ceux qu'il aime.

* * *

La lettre que Mgr Routhier, administrateur *sede vacante* du diocèse d'Ottawa, adressait à Mgr l'archevêque de Montréal, le 29 avril dernier, n'est pas moins explicite. En apportant au nom de la chrétienté d'Ottawa ses remerciements à notre archevêque pour "ce bienfait du Congrès Eucharistique", Mgr Routhier rappelle la nuit glorieuse de l'admirable institution de la Cène ! Hélas ! d'autres nuits sont venues pour l'humanité, où il est permis à l'homme méchant de semer l'ivraie dans le champ du père de famille. Qu'importe ! L'Hostie sainte, si frêle d'apparence, est pourtant, comme l'humanité du Christ ressuscité, à jamais impérissable. Et voilà que rayonnante, elle fait, d'une façon solennelle, par les Congrès, son tour du monde. Ayons confiance, ce sera pour le monde une source de renouveau.

" Cette heure de la triomphale visite — écrit le vénérable prélat — aura bientôt sonné pour notre pays. Avec Montréal et les autres églises du Canada, Ottawa chantera et priera ! ..

" Monseigneur, continue à peu près Mgr Routhier, c'est sur le sol de Ville-Marie que Dieu a voulu l'éclat de cette manifestation consolante, et cela en ce mois de septembre si plein pour nous de souvenirs à la fois religieux et patriotiques. . . . Oui c'est bien à Ville-Marie qu'il nous convient de manifester notre foi reconnaissante. Car tant de choses s'y sont passées par lesquelles, là surtout, Dieu s'est montré notre ami. "

Une dernière fois, Mgr l'administrateur d'Ottawa félicite Mgr l'archevêque de Montréal et il le remercie pour le bien-

fait des s
— dit-il -
Nous r
sont pour
pour le fu
ses. Ce q
celui de la
l'Amériq
coeur, ser
ristiques
fait, plus
cardinau
personne
en soit à

NO

cherions
une biogr
rendre l'h
œuvre. D
ont été de
à la tâche
torité. E
de 1907 à
ferme et
Alternant
douzième
de l'Insti
générale
simple én
qui gouv

fait des solennités qui se préparent, " dont nous vous sommes — dit-il — si grandement redevables ".

Nous nous excusons d'avoir ainsi à abrégé des pages qui sont pour l'Eglise de Montréal si pleines de consolations et pour le futur Congrès comme le gage des meilleures promesses. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que tout l'épiscopat, celui de la province et celui du pays, et ajoutons-le, celui de l'Amérique et celui du monde entier, par la pensée et par le cœur, sera à Montréal et avec Montréal pour les fêtes eucharistiques de septembre prochain. Nous avons déjà dit que, de fait, plus de cent quinze archevêques et évêques, dont trois cardinaux, se sont annoncés comme devant prendre part en personne à nos célébrations. Que le ciel en soit béni ! Gloire en soit à Jésus-Hostie !

MÈRE FILIATRAULT

NOUS avons annoncé d'un mot, l'autre jour, le décès, arrivé le 11 juin, de la vénérée supérieure-générale des Sœurs Grises, Mère Filiault. Nous nous reprocherions de n'y pas revenir, non pas sans doute pour donner une biographie complète de cette femme de bien, mais pour rendre l'hommage que nous devons à ses mérites et à son œuvre. Des soixante-onze ans qu'elle a vécus, quarante-six ont été donnés à la vie religieuse, dont pas moins de treize à la tâche toujours redoutable que constitue le fardeau de l'autorité. En effet, de 1887 à 1892, puis de 1897 à 1902, et enfin de 1907 à sa mort, Mère Filiault tint d'une main à la fois ferme et douce la succession de la Vénérable Mère d'Youville. Alternant avec Mère Deschamps et Mère Hamel, elle fut la douzième, la quatorzième et la seizième supérieure-générale de l'Institut des Sœurs Grises. Entre temps, elle fut assistante générale et supérieure-vicaire de la vicairie d'Youville. Ce simple énoncé en dit long sur la responsabilité de sa vie. Ceux qui gouvernent et qui commandent sont justement entourés

d'honneurs ; mais devant l'histoire et devant Dieu, ils ont à rendre des comptes bien lourds. L'histoire de Mère Filiatrault sera facile et belle à écrire. Tout se tient et s'enchaîne dans la trame de cette vie très simple et si remplie.

Marie-Praxède Filiatrault était née en 1839 (10 avril), à Sainte-Rose de Laval, d'une famille dont le nom est honorablement connu. Il semble que ces noms de Rose et de Laval — la première sainte américaine et le premier évêque du pays — avec celui de Praxède, la sœur de Pudentielle, toutes deux les filles spirituelles de saint Pierre, aient porté bonheur à la future religieuse. Il n'était pas tard dans sa vie que sa vocation se dessinait très ferme. Il lui fallut pourtant la laisser mûrir dans le monde quelques temps. Ce n'est qu'en 1862 qu'elle entra au couvent. Et même alors, le monde n'avait pas encore renoncé à elle ; si elle eut voulu, l'avenir de ce côté s'offrait toujours souriant et brillant. Mais Marie-Praxède se voulait toute à Dieu et à ses œuvres, la novice resta au couvent, en dépit de toutes les propositions si honorables qu'elles fussent, et, le 14 septembre 1864, elle devenait religieuse. Sa carrière fut rapide. D'abord économiste à l'Hospice Saint-Joseph, puis à la procure de la maison-mère, elle devint ensuite supérieure de Nazareth. En 1883, nommée l'une des Assistantes, elle entra dans l'administration générale qu'elle ne devait plus quitter. Nous avons dit comment élue supérieure-générale en 1887, elle fut réélue en 1897, puis en 1907.

Mère Filiatrault était avant tout une femme de bon sens, d'un bon sens supérieur qui lui permettait de juger vite et juste les hommes et les choses. Sous son gouvernement, pas moins de quinze missions s'ouvrirent, ici ou là, confiées à l'Institut. Grâce à son initiative, des œuvres intéressantes furent commencées ou reprises. En particulier, elle eut toujours grandement à cœur les œuvres qu'affectionnait spécialement la Vénérable Fondatrice. Les conseils qu'elle donnait aux Sœurs tant pour leur formation scientifique et leurs études que pour leur esprit de générosité et d'abnégation dans le service des malades, méritent d'être précieusement conservés. On a dit

d'elle fort ge
Grise ! " Si so
ments, c'est c

Avec les q
aussi les plus
d'Youville n'y
innombrables
Grises répand
nos dévouées s
cent ans plus t
de l'Evangile c
Maître. Et l'on
Filiatrault éta
sans compter j
mêmes. Son ce
donner encore.
et fermeté, mai
Ce n'est pas s
roseau à demi-

Faut-il dire
faisait avec un
honneurs de s
Merry del Val,
frappé, et on aj
garde la souve

A notre gra
quelques notes
nous l'espérons
nente religieuse
leurs amis.

Les derniers
à la souffrance
aux sacrements
foi. Elle s'en es
railles ont été tr
les présider en j

d'elle fort gentiment " qu'elle était essentiellement Sœur Grise ! " Si son humilité lui eut permis d'aimer les compliments, c'est celui-là sans doute que d'avantage elle eut prisé.

Avec les qualités de l'esprit, Mère Filiatrault possédait aussi les plus beaux dons du cœur. Une vraie fille de Mère d'Youville n'y saurait en effet manquer. A voir les charités innombrables que depuis deux cents ans nos bonnes Sœurs Grises répandent dans Montréal et au dehors — comme aussi nos dévouées Sœurs Noires (de la Providence) qui sont venues cent ans plus tard — on se prend à penser à cette Samaritaine de l'Évangile qui versait tous ses parfums sur les pieds du Maître. Et l'on se dit : " Comme Jésus doit les aimer ! " Mère Filiatrault était au premier rang de celles qui donnent ainsi sans compter jamais, parce que d'abord elles se donnent elles-mêmes. Son cœur avait beau donner, il était toujours prêt à donner encore. Elle savait gouverner, certes, avec prudence et fermeté, mais elle savait aimer aussi, elle savait pardonner. Ce n'est pas sa main jamais qui eut brisé définitivement le roseau à demi-rompu !

Faut-il dire en plus qu'elle était femme de distinction, qu'elle faisait avec une simplicité charmante et un grand tact les honneurs de son couvent ? On a raconté qu'en 1898, Mgr Merry del Val, alors délégué du pape au Canada, en avait été frappé, et on ajoutait que l'éminent cardinal d'aujourd'hui en garde la souvenance !

A notre grand regret nous devons nous restreindre à ces quelques notes évidemment trop courtes, qui donnent pourtant, nous l'espérons, quelque idée de la femme de bien et de l'éminente religieuse que pleurent les Sœurs Grises de Montréal et leurs amis.

Les derniers jours de la regrettée Mère Filiatrault ont été à la souffrance qu'elle accepta avec une parfaite sérénité d'âme, aux sacrements de l'Église qu'elle reçut avec un sens évident de foi. Elle s'en est allée vers Dieu pleine de confiance. Ses funérailles ont été très solennelles. Mgr l'archevêque avait voulu les présider en personne.

La veille, Sa Grandeur, rentrant de sa visite pastorale, se rendait à la salle de communauté de la rue Guy, et là rompant le silence très lourd de cette vaste assemblée de Sœurs en larmes, Monseigneur avait parlé aux filles de leur Mère avec des mots qui allaient au cœur parce qu'ils venaient du cœur.

“ Depuis quelques temps — disait-il — je la voyais faiblir. Hélas ! mes craintes n'étaient que trop fondées. C'est une longue vie que votre Mère a donnée à l'Eglise et à la Communauté. Vous l'avez appréciée, comme elle le méritait, en l'appelant à vous diriger si longtemps. Son zèle pour les œuvres et son amour des pauvres était surtout remarquables. Elle savait compatir, mettre du baume sur toutes les blessures. La mort d'une personne si méritante est pénible surtout pour ceux qui restent. Elle, votre Mère, a déjà, sans doute, reçu sa récompense. Quand même, l'Eglise nous en fait un devoir, nous prions pour elle. “ Mère admirable — a dit Louis Veillot — l'Eglise place autour des cercueils de ses enfants des flambeaux, symboles de vie ”... Il n'y a pas bien longtemps moi aussi, j'ai perdu ma mère, je comprends votre douleur ; mais les flambeaux brillent toujours auprès de nos chers cercueils, et c'est une consolation ”...

“ Un jour, à Rome — ajoutait Monseigneur — dans l'église de sainte Pudentienne, j'ai lu cette inscription, qu'un grand cœur sans doute avait fait graver à l'adresse de quelque bienfaiteur : “ Adieu, adieu, frère chéri. Sois à jamais béni toi qui m'as bien aimé ”.

Et dans la grande salle, froide et triste à cause du deuil, les Sœurs Grises se faisaient l'application de la belle sentence en pensant peut-être que Praxède était la sœur de Pudentienne, et que leur regrettée Mère — comme les deux filles du sénateur Pudens — méritait d'être par elles toutes à jamais bénie, parce qu'elle les a toutes bien aimées.

Mgr l'archevêque, ainsi que nous l'avons dit, chanta le service funèbre, assisté du chanoine Lepailleur, de MM. Thibault, Girot, Bouhier et Saint-Denis. Quatre-vingt-douze membres du clergé étaient présents. Toutes les communautés de la ville étaient représentées, ainsi que les différentes maisons des Sœurs Grises de Québec, d'Ottawa, de Saint-Hyacinthe et de Nicolet.